



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Acquisition de parcelles de terrains à Madame RAYMOND
Fernande, rue claud Bernard et Avenue de Limoges**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060441

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Acquisition de parcelles de terrains à Madame RAYMOND
Fernande, rue claud Bernard et Avenue de Limoges**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La rue Claude Bernard connaît un rétrécissement important avant sa jonction avec la rue Xavier Bichat, rétrécissement préjudiciable à la circulation tant automobile que piétonne. L'emplacement réservé n° 1.72 du Plan d'Occupation des Sols prévoit l'élargissement de la voie sur le terrain facteur du rétrécissement. Madame RAYMOND Fernande demeurant 19 rue du Grand Pressoir – 49610 MURS ERIGNE, propriétaire de ce terrain, est d'accord pour céder à la ville l'emprise correspondant à l'Emplacement Réservé cadastré section CY n° 37p d'une superficie de 1383 m², au prix de 6 804,36 € (soit 4,92 €/m² conforme à l'avis du Domaine). En outre, l'indemnité de perte de revenus due au locataire « le GAEC des Frènes », d'un montant de 479,20 €, sera versée par la Ville au notaire en même temps que le prix de vente.

D'autre part, compte-tenu de développement attendu de l'habitat le long de la rue du Fief Joly, du trafic assez dense supporté par l'avenue, et de la transformation de la friche correspondant aux anciens Etablissements LACHETEAU en une nouvelle unité commerciale, la réalisation d'un rond point est prévue à l'angle de la rue du Fief Joly et de l'Avenue de Limoges.

Trois parcelles sont concernées par les aménagements de voirie, les parcelles HI n° 2 et 3, appartenant déjà à la Ville, la troisième cadastrée HI n° 4 appartient à Madame RAYMOND qui accepte de la vendre à la collectivité au prix de 11400 € (conforme au Domaine). L'indemnité de perte de revenus due au locataire, « le GAEC des Frènes », d'un montant de 800 € sera versée par la Ville au notaire lors du versement du prix de vente.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les acquisitions décrites ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant, y compris les frais de négociation dus au Cabinet Deschamps, étant imputés au compte 2112-8221 du budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER